

CE extra du 19 juin 2009

Ferreux

Activité

SBFM a arrêté les livraisons de vilebrequins TU1 et TU3 depuis le mardi 16 juin.
Nous engageons la chaîne SPO 1 en 2 équipes à compter du lundi 22 juin.

Incident électrique sur l'installation de puissance de 2 fours à induction le 18 juin.

Cause : flash électrique du vraisemblablement à des accumulations de poussières + défaillance du disjoncteur

Dégâts : barres fondues et impact possible sur les câbles de puissance

Délai de remise en état : 25/06 si les câbles ne sont pas touchés et 29/06 si les câbles sont touchés

Reprise semaine 34 au moulage (question du CE extra du 9 juin)

A partir du lundi 17 août, nous aurons :

- * équipe W. Mozet du matin avec 8 personnes
- * équipe P. Delloue de l'après-midi avec 8 personnes
- * équipe de normal pour mouler avec 8 personnes

Aluminium

Une modification de l'organisation maintenance alu est prévue pour répondre au nouveau découpage entre exploitation et préventif.

Aujourd'hui LAS et FCL ont des horaires de 3x8 qui leur sont propres.

Dans le cadre du 3x8, nous serons amenés à homogénéiser les horaires des maintenanciers exploitation à compter de mi septembre.

Ce projet fera l'objet d'une information au CE exceptionnel du 24 juin 2009 à 13h15.

Une part importante du personnel maintenance part en congé à partir de la semaine 27 ; de ce fait les infos seront données à partir du 24 juin après-midi.

Engagement juillet

L'ensemble des installations de production travailleront les 13 et 14 juillet.

Au-delà seront engagés en horaire affiché (Co de nuit et Ind du matin) d'ici les congés :

- ferreux :
 - fusion/moulage/noy. : tous les vendredis après-midi jusque 19 h 15 puis AT jusque 2 h 15.
 - finition / cerf / outillage : tous les vendredis soir et samedis matin.
- culasses :
 - moulage / noyautage : tous les vendredis de nuit et samedis matin
 - finition LDW : TTH les vendredis soir.
 - bâtiment 7 : ligne 1 les vendredis soir et TTH les vendredis soir et samedis matin
 - bâtiment 5 : les vendredis soir
- Berceaux / traverses :
 - tous les vendredis soir
- SMNG :
 - le vendredi 3 juillet
- PMP : confirmation de l'annonce faite au CE extra du 9 juin

Personnel de journée non directement lié à la fabrication :

En application de l'avenant du 04/10/2006 de l'accord Cadre du 04/03/1999, les personnes de journée (Ouvrier, ETAM et Cadre) non directement liées à la fabrication, ont chômé ponctuellement lorsque les ateliers étaient en H- fin 2008 et début 2009.

La situation actuelle nous amène à programmer des séances d'H+ en fabrication dans un premier temps par des séances le samedi.

Ainsi, le principe de la modulation peut aussi s'appliquer au personnel de journée.

En conséquence, veuillez trouver l'encodage des séances supplémentaires pour le personnel de journée qui seront programmées :

les samedis 27 juin et 29 août de 5h à 12h.

Deux cas de figures :

1/ La personne a un ou des compteurs collectifs en négatif ; dans ce cas :

a) la personne vient travailler le samedi matin en horaires décalés de 05h00 à 12h00 ; encoder une D24

b) la personne ne souhaite pas venir travailler (en accord avec sa hiérarchie) et dans ce cas positionne un jour de congé (C33 ou C02 uniquement) ; encoder une D24 puis poser la permission dessus.

2/ La personne n'a pas de compteurs collectifs en négatif ; ils sont tous à zéro ou en positif, dans ce cas :

a) la personne a la possibilité de ne pas venir (en accord avec sa hiérarchie). Pas d'encodage.

b) la personne vient travailler le samedi matin en horaires décalés de 5h à 12h (sur demande de sa hiérarchie) ; encoder en H26.

Rappel : Vous pouvez, à chaque instant, recrediter le ou les compteurs collectifs négatifs par des heures (ou jours) de RTT ou par des congés d'ancienneté.

Cas du personnel à temps partiel :

Les séances supplémentaires pourront être effectuées sur les journées non travaillées dans le régime, sans décalage d'horaire.